

Syrie : entre espoir et incertitude, appel au discernement pour les réfugiés

A Paris, le 17 décembre 2024,

Le 8 décembre, après plus de 13 ans d'une répression sanglante contre son propre peuple, le régime de Bachar al-Assad a été renversé, suscitant un espoir d'évolution vers une paix durable. La chute de ce régime sanglant ouvre une période incertaine et soulève de nombreuses inquiétudes dans un pays composé d'une pluralité de groupes communautaires et religieux. Il est trop tôt pour considérer que le gouvernement de transition, malgré ses déclarations rassurantes, pourra garantir la sécurité pour tous les Syriens, en particulier ceux issus de minorités. Pourtant certains gouvernements européens, dont la France, ont annoncé vouloir suspendre dès à présent les demandes d'asile des ressortissants syriens.

Dans ce contexte la Fédération Protestante de France (FPF) et la Fédération de l'Entraide Protestante (FEP) appellent à analyser avec la plus grande prudence la situation en Syrie, en veillant notamment à vérifier que des décisions viennent concrétiser les déclarations rassurantes énoncées à l'intention de ceux qui ont dû fuir leur pays.

Depuis 2017, la FPF et la FEP sont signataires avec le gouvernement français du protocole des Couloirs Humanitaires, qui permet à des personnes syriennes réfugiées au Liban d'être accueillies en France via des voies légales et sûres. La FEP est devenue un acteur clef de ce dispositif, grâce auquel environ un millier de personnes ont bénéficié d'un « accueil citoyen » en France depuis le début de la guerre en 2011, ont pu s'intégrer en France, trouver du travail et reconstruire leur vie.

Aujourd'hui, les familles syriennes accompagnées par nos équipes sont très inquiètes, qu'elles soient en attente de départ pour la France depuis Beyrouth ou récemment arrivées et ayant déposé leur demande d'asile : elles se réjouissent du départ de Bachar el-Assad mais demeurent terrifiées à l'idée d'un retour.

Nous plaidons donc auprès du ministère de l'Intérieur et du consulat de France à Beyrouth pour la prise en compte de ces craintes et la poursuite de la délivrance des visas depuis le Liban.

Concernant les personnes en demande d'asile en France, s'il est courant pour l'OFPRA de suspendre ses décisions lors de bouleversements dans le pays d'origine, dans l'attente d'une situation plus stable, nous sommes confiants que seront considérées avec toute l'attention nécessaire les demandes de personnes qui peuvent démontrer que **les risques qui préexistaient à la chute du régime sont toujours fondés.**

Pour les personnes ayant obtenu la protection internationale sur le territoire français, et bénéficiant d'un titre de séjour qui leur donne le droit de travailler, nous demandons que cette protection soit maintenue et qu'aucune décision ne soit prise dans la précipitation.

En effet, personne ne peut dire aujourd'hui que les circonstances qui ont entraîné la fuite des réfugiés syriens n'existent plus, ni que des changements à la fois fondamentaux et durables ont eu lieu dans leur pays d'origine.

Nous appelons les responsables politiques à la prudence, la retenue et au discernement afin de ne pas instrumentaliser une situation extrêmement complexe et mouvante. Enfin, nous renouvelons notre engagement dans l'accueil de ceux qui fuient les persécutions du fait de leur religion, leur appartenance à un groupe social, leur orientation sexuelle ou leurs opinions politiques.

Christian Krieger, président de la Fédération Protestante de France (FPF)*

Isabelle Richard, présidente de la Fédération de l'Entraide Protestante (FEP)*

**La Fédération Protestante de France (FPF) La Fédération protestante de France (FPF) rassemble une trentaine d'unions d'Églises et plus de 80 associations représentant près de 500 communautés, œuvres et mouvements protestants.*

Organe représentatif du protestantisme français auprès des pouvoirs publics, la FPF diffuse la parole publique protestante et valorise l'actualité de ses membres auprès des médias. Elle veille à la défense des libertés religieuses, à favoriser le dialogue avec les autres religions et à encourager les relations et les initiatives communes en son sein. Elle agit et communique par ses services et est présente dans la société via ses aumôneries.

La FPF est localement constituée en pôles qui déclinent ses orientations dans les actions de service, de relation et de représentation. La FPF déploie dans chaque département un référent du protestantisme pour faire le relais entre les acteurs locaux du protestantisme et les instances de l'État.

**La Fédération de l'Entraide Protestante (FEP) rassemble 370 associations et fondations, réparties dans toute la France et engagées auprès des plus vulnérables : les personnes en situation de précarité, les étrangers, les personnes âgées, les malades, les personnes en situation de handicap, l'enfance et la jeunesse. Reconnue d'utilité publique, la FEP fédère ses membres, construit avec eux des projets, développe des expérimentations et porte leur parole pour une société plus juste et plus solidaire. Leur ancrage spirituel et éthique commun est un socle pour soutenir leur action et en nourrir le sens.*

Contact presse :

Juliette Angeletti : juliette.angeletti@federationprotestante.org ; 0777231677